

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction des Territoires et de l'Action Sociale  
12638

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 SEPTEMBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

**OBJET : Subvention 2018 concernant le service social pour les jeunes et adultes (SSJA).**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le service social pour les jeunes et adultes (SSJA) est une association présidée par Monsieur Georges BERRIN dont le siège est situé au 368 bd Henri Barnier 13016 Marseille.

Le SSJA est présent sur 4 lycées professionnels et dans des établissements médico-sociaux de type centre de rééducation professionnelle (CRP) ou établissement et service d'aide par le travail (ESAT).

Les 4 lycées professionnels privés (LPP) sont gérés par l'association « formation et métier » et le SSJA y intervient dans le cadre d'une convention de partenariat :

- LPP Saint-Henri (13016) ;
- LPP Saint-André (13016) dont 2 classes d'unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ;
- LPP la cabucelle (13015) ;
- LPP Jacques Raynaud (13013).

Ces établissements accueillent chaque année près de 850 élèves âgés de 16 à 25 ans qui pour 60 % d'entre eux sont issus des quartiers prioritaires marseillais.

Par ailleurs, la majorité des jeunes a connu un parcours scolaire difficile voire en rupture avec le système traditionnel.

Pour rendre plus pertinent l'accompagnement des élèves, le service social reçoit les jeunes pour un accueil d'admission. Il est présent aux différentes réunions organisées sur les lycées :

- réunions/bilans de classe ;
- conseils de classe ;
- heures de vie de classe ;
- commissions d'admission ou d'orientation ;
- réunions parents-professeurs.

2 modalités principales d'interventions ont été mises en œuvre :

- Modalité individuelle

Le SSJA intervient au plan individuel en mettant en place un espace d'écoute où les jeunes et leurs familles peuvent exposer, en toute confidentialité, leurs difficultés sociales ou économiques, ce qui va permettre l'élaboration d'un plan d'actions autour, notamment, des objectifs suivants :

- favoriser l'adaptation de l'élève à son nouveau milieu de formation et le soutenir tout au long de son parcours ;
- accompagner le jeune vers une meilleure adaptation sociale et citoyenne, puis vers l'insertion professionnelle à l'issue de sa formation ;
- accueillir les familles pour prendre en compte leurs difficultés sociales ou économiques et les orienter vers des solutions adaptées ;
- soutenir les parents dans leurs engagements éducatifs et restaurer les liens familiaux quand ils sont fragilisés ou détruits.

Plus globalement, le SSJA a pour vocation de faciliter les échanges entre les élèves, les familles, les équipes enseignantes, l'administration du lycée et aussi avec tous les professionnels de santé, de l'éducation, de l'action sociale qui peuvent venir appuyer les projets envisagés par le jeune ou consolider le parcours déjà accompli.

Le SSJA offre une proximité très appréciée pour les élèves et les familles, et travaille en lien étroit avec les équipes pédagogiques.

- Modalité collective

Depuis plusieurs années, les services du SSJA ont pu mesurer, les manques de connaissance et de repères sur des aspects fondamentaux d'un « corps en santé ». Ce qui les a amenés à cibler 3 grandes familles de sujet, sur lesquelles il leur semble important de revenir avec les jeunes :

- l'hygiène de vie ;
- la consommation et addiction ;
- l'estime de soi.

Ils ont souhaité également mettre l'accent sur la persévérance scolaire pour les 40 jeunes de moins de 21 ans, désireux d'améliorer leur employabilité et de travailler sur les diverses problématiques qui nuisent à leur cheminement personnel et professionnel :

- faciliter l'accès à l'emploi ;
- aider les jeunes à repérer les besoins des entreprises ;
- établir des partenariats avec les réseaux d'accueil, d'information et de formation.

Ainsi sur l'ensemble de l'année 2017, 840 jeunes ou leurs parents ont été accueillis par le service social. Le travail de l'assistante sociale s'inscrit dans la durée et dans le suivi.

Ces jeunes (ou leurs familles) ont bénéficié d'un total de 1895 entretiens au sein des lycées soit en moyenne 2 à 3 entretiens par jeune ou famille et 15 visites à domicile pour les situations exceptionnelles.

Par ailleurs, le service social intervient également auprès de 250 personnes reconnues handicapées en assurant des vacances auprès de l'ESAT de la valbarelle et du CRP richebois, mais également auprès de deux classes ULIS au lycée St André. Il accompagne ces personnes handicapées afin de limiter l'impact des difficultés sociales qu'elles peuvent rencontrer et qui pourraient les freiner dans leur insertion.

Pour mener à bien toutes ces missions, le SSJA emploie 3 assistantes de service social, dont une a un rôle de coordination.

Cette association est subventionnée par le Conseil départemental depuis 1979.

Au regard du bilan des actions et des objectifs atteints en 2017, nous proposons d'octroyer au SSJA pour l'année 2018, le renouvellement d'une subvention de 45 300 €(45 300 €en 2017).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL